



ÉDITION 2024

---



*Convaincre, concevoir et déployer  
des solutions à haute valeur  
environnementale et sociale pour  
aujourd'hui et pour demain.*



**RAPPORT DE MISSION**



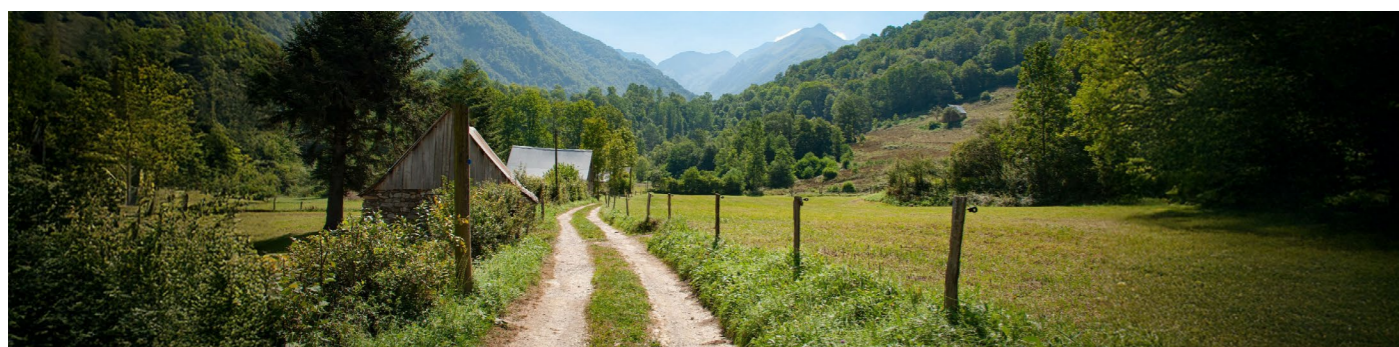
# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>EODD, un acteur engagé pour la transformation écologique depuis plus de 34 ans</b>	4
<b>2</b>	<b>EODD, une société à mission</b>	5
<b>3</b>	<b>Le Comité de mission</b>	8
<b>4</b>	<b>Bilan 2024</b>	10
<b>5</b>	<b>Engagements et performance</b>	14
	5.1. Éclairer les décideurs sur la compréhension des enjeux environnementaux pour accélérer la transformation écologique	
	5.2. Préserver toutes les ressources dans une démarche de sobriété et d'économie circulaire	
	5.3. Protéger les fonctionnalités et la richesse écologiques, maintenir les services écosystémiques	
	5.4. Agir efficacement pour le bien-être commun et la qualité de vie au travail	
	5.5. Pratiquer l'intelligence collective et développer l'innovation au service de notre raison d'être	
<b>6</b>	<b>Perspectives 2025</b>	21
<b>7</b>	<b>Conclusion et avis du Comité de mission</b>	22

# EODD, un acteur engagé pour la transformation écologique depuis plus de 34 ans

EODD est un cabinet de **conseil, d'ingénierie et bureau d'études spécialiste de la transformation écologique** qui intègre de nombreux domaines de spécialités complémentaires. Depuis plus de 34 ans, l'entreprise est un acteur engagé historique au service de l'environnement et du développement durable.

Dès 1991 lors de sa création, la dépollution des sites et la gestion des déchets ont permis à EODD de faire partie des cabinets conseil pionniers de « **l'ingénierie verte** ». Très vite, l'évaluation environnementale a été étendue aux processus d'autorisation réglementaire encadrés par le Code de l'Environnement. Dès le début des années 2000, EODD a su élargir ses compétences en développant l'ensemble des savoir-faire nécessaires pour **planifier, autoriser, concevoir et évaluer après réception** les projets d'aménagement et de construction durable, mais également la biodiversité, les eaux et les milieux aquatiques.





Aujourd'hui, EODD développe régulièrement de nouvelles expertises, en s'appuyant sur une culture d'entreprise qui valorise la capitalisation et investit chaque année dans la recherche et développement et l'innovation.

Pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, EODD a construit une véritable **organisation apprenante, à la fois performante, expérimentée, agile et dynamique.**

L'environnement étant une thématique complexe et multiple, elle doit être traitée avec expertise et transversalité. Depuis 1991, EODD a acquis une expérience solide à travers des milliers de missions références et développe la complémentarité de ses domaines de spécialités pour **accélérer la transformation écologique avec une vision globale à 360°.**

**Ses activités sont basées sur une approche holistique et transversale de la performance environnementale, fondée sur des expertises de spécialités complémentaires.**

Implantée dans **13 agences** en France métropolitaine et ultramarine, EODD intervient sur tous types de territoires, d'échelles et de projets en lien avec **la transformation écologique, l'économie circulaire et le développement durable** pour produire des solutions contextualisées qui respectent les limites de notre planète.

 Chiffres d'affaires 2024 : 27 M€	 300 collaborateurs	 13 agences en France métropolitaine et ultramarine
--	--	--

# EODD, une société à mission

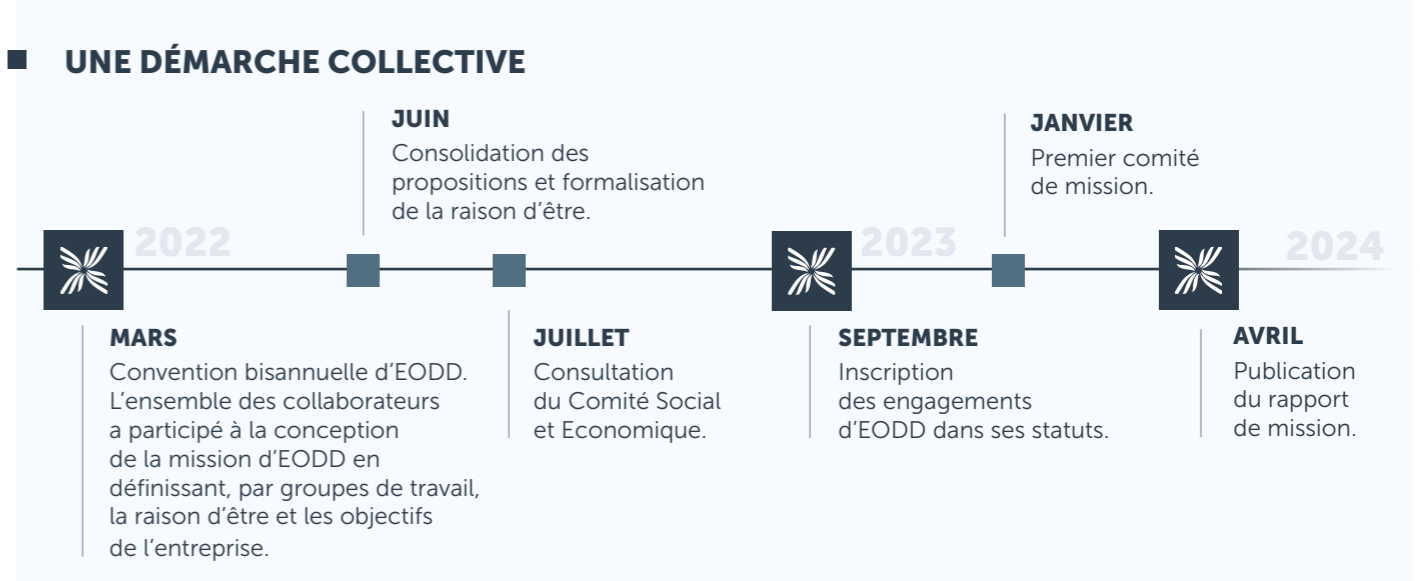


[Cliquez ici pour visionner notre vidéo d'entreprise](#)

Depuis plus de 15 ans, EODD place la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au fondement **de sa raison d'être et d'agir. Elle est sa source de motivation et de performance.** Elle est une valeur et une démarche portée par l'ensemble de ses collaborateurs. Elle est naturellement déployée auprès de ses clients dans le but d'accélérer la transformation écologique en réduisant l'empreinte environnementale de leurs activités et de leurs projets, mais également au sein même d'EODD en tant qu'organisation responsable, pour que son propre développement soit source d'une triple performance économique, environnementale et sociale.



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, EODD est devenu une société à mission en inscrivant ses engagements historiques dans ses statuts, pour sceller juridiquement sa raison d'être et d'agir en tant qu'entreprise contributive et régénérative qui contribue à la transformation vers une société plus durable.





## ■ RAISON D'ÊTRE

C'est en pratiquant l'intelligence collective qu'EODD a pu définir sa raison d'être en s'assurant que sa mission soit en adéquation avec ses valeurs et ses aspirations, qu'elle prenne en considération sa contribution aux enjeux environnementaux et sociaux tout en révélant la singularité qui fait de l'entreprise un acteur impliqué dans les défis de la transformation écologique. Fortement orientée conseil dès sa création en 1991, "Convaincre" fait

partie intégrante de la culture d'entreprise d'EODD qui s'appuie sur l'expertise de la conception et du déploiement opérationnel des solutions qu'elle préconise. Dans un rôle d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), l'analyse stratégique, le conseil expert et l'accompagnement à la mise en œuvre se nourrissent de 34 ans de retour d'expérience en maîtrise d'œuvre et suivis d'exploitation.



*Convaincre, concevoir et déployer des solutions à haute valeur environnementale et sociale pour aujourd'hui et pour demain.*

Notre raison d'être et d'agir

## ■ OBJECTIFS STATUTAIRES



Éclairer les décideurs sur la compréhension des enjeux environnementaux pour accélérer la transition écologique



Agir efficacement pour le bien-être commun et la qualité de vie au travail



Préserver toutes les ressources dans une démarche de sobriété et d'économie circulaire



Pratiquer l'intelligence collective et développer l'innovation au service de notre raison d'être



Protéger les fonctionnalités et la richesse écologiques, maintenir les services écosystémiques

## Le Comité de mission

Le Comité de Mission est chargé du suivi de l'exécution de la mission de l'entreprise. Il a un rôle de conseil et peut procéder à l'ensemble des vérifications nécessaires au suivi de la bonne application des objectifs statutaires.

Les membres du comité de mission sont au nombre de sept : **quatre salariés** de la société et **trois membres externes** à l'entreprise.

Ils sont désignés **pour un mandat de trois ans** et se réunissent à minima une fois par an.

### LES MEMBRES



#### Saliha BENHARRAT,

Directrice des ressources humaines, EODD ingénieurs conseils

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon et spécialisée en ressources humaines, Saliha BENHARRAT a débuté sa carrière professionnelle en 2012 dans l'industrie. Elle rejoint EODD ingénieurs conseils en 2020 en tant que directrice adjointe des ressources humaines, elle est nommée présidente du comité de mission en 2022. Saliha BENHARRAT estime que chaque organisation a le devoir de participer à relever les défis sociétaux auxquels le monde est confronté.

Par sa raison d'être et d'agir, EODD s'engage de façon très concrète à amplifier et accélérer son impact positif au plan environnemental, social et sociétal. Dans un esprit d'objectivité, de critique constructive en étant force de propositions, le comité de mission a pour rôle de s'assurer de la pertinence et de la fiabilité de l'évaluation de la performance des actions mises au service de cette ambition.



#### Renan BOSSARD,

Directeur de projets, EODD ingénieurs conseils

Ingénieur de formation spécialisé dans la maîtrise des risques industriels et les sciences de l'environnement, Renan BOSSARD est aujourd'hui directeur de projets au sein d'EODD. Il intervient depuis plus de 14 ans sur des missions d'aménagement durable (assistance à maîtrise d'ouvrage développement durable, maîtrise d'œuvre urbaine, études réglementaires environnementales, etc.). Pour Renan, une entreprise responsable doit s'interroger sur ses pratiques et son impact et avoir le souhait de donner du sens à son activité. Dans ce cadre, il espère que la mise en place du comité de mission au sein d'EODD permettra d'objectiver davantage son positionnement environnemental.

pratiques et son impact et avoir le souhait de donner du sens à son activité. Dans ce cadre, il espère que la mise en place du comité de mission au sein d'EODD permettra d'objectiver davantage son positionnement environnemental.



#### Stéphanie BOURRACHOT,

Directrice technique, EODD ingénieurs conseils

Diplômée d'un doctorat en biosciences de l'environnement, Stéphanie BOURRACHOT a intégré EODD en 2020 en tant que directrice de projets dans le domaine des sites et sols pollués. Elle pilote et supervise des projets à forts enjeux et met par ailleurs à profit son expertise dans de nombreux projets de R&D menés par EODD, notamment dans le cadre de la refunctionalisation des sols dans une perspective de renaturation. Stéphanie a rejoint le comité de mission avec pour

volonté d'apporter sa contribution à la démarche d'EODD, puisque dans le contexte actuel plus que jamais, la portée de nos actions au quotidien peut faire une différence positive.

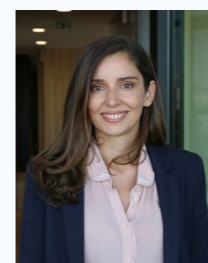


#### Marc KASZYNSKI,

Président, LIFTI

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Centrale de Lille et d'un doctorat en sciences économiques, Marc KASZYNSKI a participé fin 2016 à la création du fonds de dotation LIFTI (Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes) dont il est aujourd'hui président. Motivé depuis toujours par le partage des réflexions et expérimentations sur le foncier en tant que question sociétale, et du fait des liens entre le LIFTI et EODD qui s'inscrivent dans l'esprit du statut de Société à mission, il lui est apparu naturel d'intégrer le comité d'EODD. Il lui semble

même logique que les entreprises participant au projet du LIFTI deviennent des sociétés à mission valorisant ainsi leur engagement dans l'articulation entre aménagement et environnement. L'antériorité des relations entre le LIFTI et EODD et les valeurs communes partagées donnent ainsi tout leur sens à sa participation au comité de mission.



#### Alexandra MATHIOLON,

Présidente – Directrice Générale, SERFIM

Alexandra MATHIOLON, ingénieure diplômée de l'école nationale des Mines de Saint-Etienne, a suivi un parcours dans les énergies renouvelables et l'environnement. Après quatre années passées chez McKinsey, elle a décidé de rejoindre l'entreprise familiale SERFIM, spécialiste de l'aménagement durable des territoires depuis 150 ans, afin de s'inscrire dans un projet de long terme et en est aujourd'hui Présidente – Directrice Générale.

Alexandra MATHIOLON a été marquée par la Convention des Entreprises pour le Climat et s'est interrogée sur la dimension systémique des enjeux climatiques. Il était intéressant pour elle de voir comment une entreprise comme EODD, avec une vision globale de ces problématiques, pouvait les intégrer à son organisation, associer ses collaborateurs à la démarche, challenger ses propres activités, questionner la finalité de son métier et créer ainsi une dimension vertueuse.



#### Jean-Louis MOREL,

Professeur émérite et expert scientifique, Université de Lorraine, CONSOILTING

Après une carrière universitaire en école d'ingénieurs (Ensaia, Université de Lorraine), pendant laquelle Jean-Louis MOREL a contribué à développer la science du sol et la biologie environnementale pour les milieux très anthropisés - urbains, industriels et miniers, il est aujourd'hui professeur émérite et consultant scientifique en sols et environnement.

Pour Jean-Louis MOREL, EODD est une entreprise ouverte sur l'innovation, qui n'hésite pas à s'engager sur les voies originales, qui répondent aux préoccupations et aux urgences actuelles. Le comité de mission est un lieu d'échange entre des acteurs provenant de différents horizons. Il constitue une passerelle entre le monde académique et l'application, permettant à la fois une approche intégrée des problèmes et l'identification des solutions technologiques adaptées aux problématiques du changement global.



#### Marine TOANEN,

Responsable Qualité Santé Sécurité Environnement (QSSE),  
EODD ingénieurs conseils

Issue d'un parcours universitaire et technologique en QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement), Marine TOANEN a travaillé sur ces sujets au sein de plusieurs types de structures : service public de santé au travail, laboratoire d'analyses environnementales, cabinet de conseil aux industriels et désormais chez EODD depuis plus de 6 ans en tant que responsable QSSE.

Une majorité de ses missions au sein de l'entreprise ayant pour objectif l'amélioration des performances sociales et environnementales, participer au comité de mission lui a paru faire partie d'une continuité. D'autre part, l'idée d'y analyser collectivement l'impact global d'EODD, également sous l'angle des projets réalisés, lui a semblé complémentaire. En effet, Marine TOANEN croit qu'une entreprise responsable doit prendre ce recul pour poursuivre efficacement son cheminement vers encore plus de responsabilité sociétale.

# Bilan 2024

En 2024, le comité de mission s'est réuni à trois reprises :

- En janvier 2024, dans le cadre d'une session de travail en visioconférence afin de définir les indicateurs de performance et travailler à l'élaboration du premier rapport de mission.
- En mars 2024, lors de la réunion plénière annuelle avec à l'ordre du jour un retour sur la convention EODD ayant permis une nouvelle fois un travail collectif de l'ensemble des collaborateurs sur le concept de « GO / NO GO », la finalisation du rapport de mission et la préparation de la première évaluation de l'OTI.
- En octobre 2024, dans le cadre de la journée « GO / NO GO, Conformité à notre raison d'être et d'agir » afin de poursuivre les discussions sur cette thématique.

En outre, le comité de mission a participé à l'évaluation de l'OTI début 2024 ayant conclu en date du 15/05/2024 :

« Sur la base des procédures mises en œuvre décrites ci-dessus et des éléments collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission de la société EODD, le respect de ses objectifs statutaires.

Il est conclu que la société EODD respecte chacun des objectifs statutaires qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité. »

En parallèle de ces conclusions, il convient de prendre en considération les recommandations stipulées par l'OTI notamment le nombre important d'indicateurs ou encore leur périmètre d'application. Ces recommandations seront étudiées par le comité dans une démarche d'amélioration continue.

## ■ GO / NO GO, CONFORMITE A NOTRE RAISON D'ETRE ET D'AGIR

Le concept de « GO / NO GO » consiste à évaluer la conformité d'un projet à la raison d'être d'EODD et d'évaluer la nature des externalités (positives ou négatives).

## MISE EN PLACE DU PROCESSUS DÉCISIONNEL :

Le processus a été élaboré à partir de 8 réunions de travail comprenant deux consultations principales :

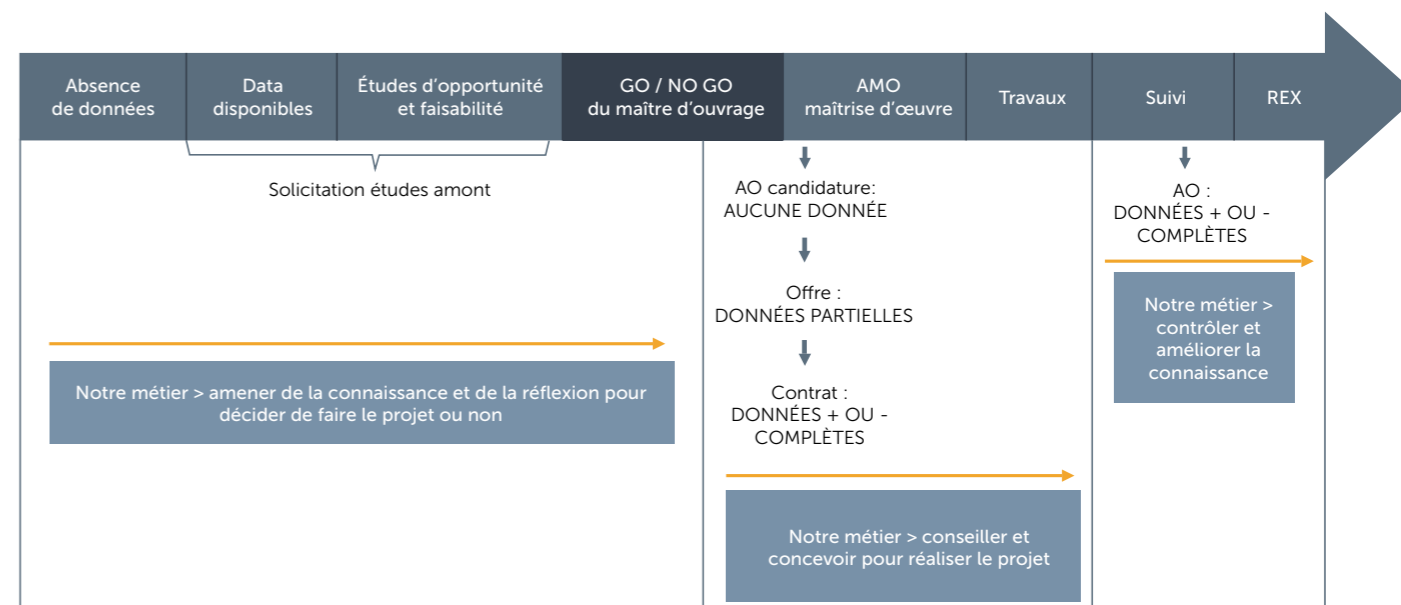
- 12 ateliers de réflexion et une séance plénière de débats, sur le principe et ses modalités de mise en œuvre, impliquant près de 230 collaborateurs d'EODD lors de la convention annuelle du 13 au 15 mars 2024 ;
- Une journée de travail le 1<sup>er</sup> octobre 2024 intégrant 24 référents volontaires des ateliers (pilotes et rapporteurs), couvrant l'ensemble des métiers et des agences, ainsi que les membres du comité de mission.



Le processus élaboré va faire l'objet d'une expérimentation sur l'année 2025, il intègre notamment 2 critères de décisions importants.

## 1 LE STADE D'AVANCEMENT DU PROJET, QUI DISTINGUE :

- Des phases de collecte de données en amont et en aval de sa réalisation, destinées à améliorer la connaissance pour éclairer les décisions et produire du retour d'expérience utile aux futurs projets.
- Une phase de conception et de réalisation à proprement dit, qui de fait implique EODD en tant que soutien.



Temporalité d'un projet et rôle d'EODD - crédit d'illustration : EODD ingénieurs conseils

## 2 LA COHÉRENCE AVEC NOTRE RAISON D'ÊTRE ET D'AGIR

Il ressort des débats que 2 types de projets peuvent soulever des questionnements dans certains contextes, et nécessitent de faire l'objet d'une analyse plus fine avant validation d'engagement :

- Les projets aéroportuaires et d'infrastructures routières, dans leur phase de conception et de réalisation.
- Les projets sur foncier ENAF (Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers), compte tenu de leur caractère artificialisant.

Le process d'évaluation débute lors d'une demande de candidature ou d'offre. Toutes les décisions de NO GO et du COMEX (GO ou NO GO) seront tracées pour participer à l'analyse de l'expérimentation et améliorer le processus. Dans le cas d'un NO GO, le COMEX sera systématiquement et immédiatement informé. Pour les cas complexes, le COMEX se réserve la possibilité de faire appel au comité de mission pour avis.

Durant cette phase d'expérimentation, aucune communication externe sur ce processus n'est autorisée.

## MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES MISSIONS : IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES (IMPACT EPI)

L'évaluation d'impact concerne la mission, elle n'est pas celle du projet, ni celle de l'activité de notre client, ni celle de l'organisation EODD. Seules les missions pour lesquelles EODD réalise un contrat sont concernées (candidatures et offres ne sont pas évaluées).

L'évaluation d'impact sera uniquement qualitative : même si la quantification (métriques) était possible pour tous les critères, elle nécessiterait des données très souvent absentes au stade de l'engagement (cas typique des candidatures) ou, lorsqu'elles sont disponibles, des temps d'études très importants non supportables économiquement.

Les indicateurs d'impacts (et non de moyens) doivent être applicables à l'ensemble des métiers. Les datapoints des normes ESRS (normes européennes de reporting de durabilité élaborées par l'EFRAG) de la CSRD ne sont pas adaptés à la nature de l'activité (prestations intellectuelles), et sont essentiellement des indicateurs de moyens.

La méthodologie d'évaluation qualitative s'appuie sur une analyse « à dire d'expert » de l'impact des missions selon 6 critères, dont 5 sont communs aux ESRS « environnementales » et 4 niveaux d'évaluation.

Parce que l'évaluation d'impact concerne 6 thématiques environnementales et sociétales, elle aura le mérite de cultiver chez chaque pratiquant le caractère pluridisciplinaire indissociable d'une approche holistique de la performance environnementale, au cœur de la doctrine d'EODD.



Niveaux d'évaluation de l'impact généré par une mission - crédit d'illustration : EODD ingénieurs conseils

CONTRAT PXXXX	
Critère d'impact	Éval
Climat	● (rouge foncé)
Santé environnementale	● (vert foncé)
Ressources en eaux	● (gris clair)
Biodiversité	● (vert clair)
Matières et ressources non renouvelables	● (vert clair)
Maîtrise des risques accidentels	● (vert foncé)

Cette notation qualitative sera couplée à des volumes d'heures de travail permettant de produire des statistiques. Cette démarche fait l'objet d'une expérimentation sur l'année 2025 et d'un bilan pour statuer sur son devenir.

Exemple de rendu final de l'évaluation d'une mission - crédit d'illustration : EODD ingénieurs conseils

# Engagements et performance

Avec l'objectif de disposer d'informations concrètes et pertinentes, le comité de mission a identifié de façon collégiale les indicateurs permettant d'analyser l'impact des activités d'EODD sur l'environnement et plus généralement la Société. L'année 2023 était une année de référence et l'année 2024 a permis

d'analyser la pertinence des indicateurs sélectionnés. EODD s'autorise à questionner ces indicateurs sur recommandation du comité de mission.

Evaluer sa performance environnementale et sociale passe par l'identification de deux types d'indicateurs :

- « **Internes** » en lien avec l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise.
- « **Externes** » en lien avec les activités menées par l'entreprise pour le compte de ses clients.

Ces indicateurs, associés à nos objectifs statutaires, sont présentés ci-après.

OBJECTIFS STATUTAIRES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS	UNITÉ	RÉALISÉ 2024
Éclairer les décideurs sur la compréhension des enjeux environnementaux pour accélérer la transformation écologique	Renforcer notre présence dans le partage et les débats d'idées au sein des réseaux et médias	Nombre de participations aux GT des syndicats, associations professionnelles, clusters	Nombre de participations	41
		Nombre d'interventions publiques : passages médias, presse, web (hors articles site EODD), tv, radio, web conférence, formation hors réunion publique	Nombre d'interventions	31
	Partager et former aux enjeux de la transformation écologique	Nombre de personnes formées dans le cadre d'EODD Académie externe	Nombre de personnes	67
	Accompagner de manière concrète l'accélération de la transformation écologique	Nombre de jours (offres et production) passés sur projets	Nombre de jours	34 646
Préserver toutes les ressources dans une démarche de sobriété et d'économie circulaire	Participer à la réduction de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols	Part de la surface de projets en reconversion urbaine vs extension	%	59
		Part de la surface de bâtiments rénovés	%	18.4
	Intégrer le principe de sobriété aux activités de construction durable	Taux de variation entre le poids carbone des constructions neuves réalisées et le poids carbone réglementaire	%	-30
		Réduire la production de déchets et améliorer le tri des flux	Nombre d'habitants concernés par la mise en œuvre effective de la tarification incitative au sein de leur collectivité	Nombre d'habitants
Préserver toutes les ressources dans une démarche de sobriété et d'économie circulaire	Privilégier une énergie d'origine renouvelable	Energie électrique consommée par collaborateur	MWh/ETP	0.60
		Part d'électricité renouvelable dans la consommation électrique totale de l'entreprise	%	69
	Réduire l'impact carbone de notre activité	Emission de CO2 par collaborateur	T eq CO2/ETP	8.18
Protéger les fonctionnalités et la richesse écologiques, maintenir les services écosystémiques	Contribuer à la conservation des espaces naturels	Taux d'augmentation de l'imperméabilisation des sols sur les sites en extension urbaine	%	13
		Taux d'augmentation de l'imperméabilisation des sols sur les sites en reconversion	%	21
		Surface d'espaces naturels avec plan de gestion intégrant la biodiversité	Hectare	1559
	Contribuer à la renaturation des espaces	Surface d'espaces renaturés et de compensation environnementale	Hectare	71
	Faire reconnaître la qualité environnementale et écologique de nos prestations	Nombre de projets à l'échelle du quartier certifiés, labellisés, en démarche intégrant la prise en compte de la biodiversité	Nombre de projets	3
Agir efficacement pour le bien-être commun et la qualité de vie au travail	Soutenir les projets d'intérêt général et accompagner les démarches à impact social et environnemental positif	Dons financiers réalisés au titre du mécénat et sponsoring	Euros	22 200
		Dons en nature dans des actions de mécénat de compétences	Euros	584
	Améliorer les conditions de travail dans le cadre de nos activités auprès de collectivités	Nombre d'agents de collectivités dont les conditions de travail ont été améliorées grâce à la mission "Optimisation Collecte" d'EODD	Nombre d'agents	0
Agir efficacement pour le bien-être commun et la qualité de vie au travail	Apporter des conditions de travail participant au bien être des salariés	Taux de satisfaction à l'enquête sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail	%	N/A
	Assurer une formation continue de qualité aux collaborateurs	Temps moyen de formation par collaborateur	Heures	24
	Promouvoir l'égalité professionnelle	Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	Index / 100	94
Pratiquer l'intelligence collective et développer l'innovation au service de notre raison d'être	Innover pour des solutions plus performantes	Part du temps de travail investi en R&D et innovation	%	6
		Nombre de projets R&D mis en application (publication / communication)	Nombre de projets	7
	Élaborer des solutions applicables et adaptées aux enjeux	Part des projets en sites et sols pollués avec plan de gestion	%	5.30
Nombre d'outils développés et déployés		Nombre d'outils	9	
Pratiquer l'intelligence collective et développer l'innovation au service de notre raison d'être	Assurer un cadre propice à la recherche et à l'innovation	Temps moyen passé par collaborateur au service de l'intelligence collective	Jours	13.8

## 5.1 Éclairer les décideurs sur la compréhension des enjeux environnementaux pour accélérer la transformation écologique

### RÉSULTATS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS	RÉALISÉ 2023	RÉALISÉ 2024
Renforcer notre présence dans le partage et les débats d'idées au sein des réseaux et médias	Nombre de participations aux GT des syndicats, associations professionnelles, clusters	28 part.	41 part.
	Nombre d'interventions publiques (médias, presse, web, tv, radio, web conférence)	25 interv.	31 interv.
Partager et former aux enjeux de la transformation écologique	Nombre de personnes formées dans le cadre d'EODD Académie externe	265 pers.	67 pers.
Accompagner de manière concrète l'accélération de la transformation écologique	Nombre de jours (offres et production) passés sur projets	29 730 jours	34 646 jours

### ■ OFFRE RSE-ESG ET PREMIER RAPPORT RSE

Dans un contexte d'incertitudes multiples, les enjeux de durabilité deviennent des leviers à part entière de la robustesse et de la performance globales des organisations. En 2024, EODD a défini sa nouvelle offre RSE-ESG incluant 3 grands axes : structurer et améliorer sa démarche RSE ; accompagner la taxonomie verte ; déployer la directive CSRD. L'objectif d'EODD est d'intervenir dans une dynamique de progression afin d'aider ses clients actuels et/ou futurs à l'établissement d'une stratégie, d'accompagner à la durabilité (formation, projets à impact, etc.) et de valoriser la démarche en interne et en externe.

En parallèle de cette offre externe, EODD a travaillé à la publication de son premier rapport RSE. Dès 2010, l'entreprise s'engageait déjà dans cette démarche avec l'ambition de faire coexister ses activités et ses engagements. Avec près de 15 ans de pratique et d'historique, il semblait naturel de partager de manière objective les actions, résultats et pistes d'amélioration.



### ■ COLLOQUE VILLE DURABLE

Le 7 novembre 2024, EODD a organisé et tenu un colloque entièrement dédié à la ville durable. Celui-ci a réuni une vingtaine d'experts issus du secteur public et privé ainsi qu'environ 160 participants. Au programme, une approche plurielle du nouveau modèle indispensable pour accélérer les stratégies urbaines circulaires, en appréciant différemment la valeur et l'usage du sol, du vivant et de la matière. Cette journée a offert des débats animés par de nombreux experts et des moments propices aux échanges permettant de partager des retours d'expériences et bonnes pratiques.

Ce colloque, mêlant conférences, grands témoignages et tables rondes s'inscrit dans le cadre des débats de la transition écologique qui incarnent la volonté d'EODD de pérenniser ses événements dédiés à la transformation écologique.

### ■ ÉA ÉCO-ENTREPRISES : GOUVERNANCE RENOUVELÉE

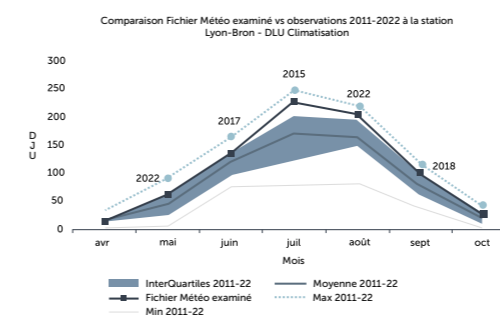
Depuis près de 30 ans, Éa éco-entreprises se donne pour mission d'accompagner les éco-entreprises régionales (Sud – PACA) pour accélérer la transition écologique et participer à la création d'emplois durables. Lors de la dernière Assemblée Générale de juin 2024, Fabien Coudré, directeur d'affaires, a été réélu Vice-Président en charge des « Territoires et des Villes Durables » et confirme la volonté d'EODD de s'impliquer localement auprès des acteurs de l'environnement.

## 5.2 Préserver toutes les ressources dans une démarche de sobriété et d'économie circulaire

### RÉSULTATS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS	RÉALISÉ 2023	RÉALISÉ 2024
Participer à la réduction de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols	Part de la surface de projets en reconversion urbaine	57%	59%
	Part de la surface de bâtiments rénovés	23%	18.4%
Intégrer le principe de sobriété aux activités de construction durable	Taux de variation entre le poids carbone des constructions neuves réalisées et le poids carbone réglementaire	-19%	-30%
	Nombre d'habitants concernés par la mise en œuvre effective de la tarification incitative au sein de leur collectivité	35 000 hab.	56 103 hab.
Réduire la production de déchets et améliorer le tri des flux	Energie électrique consommée par collaborateur	0.62 MWh/ETP	0.60 MWh/ETP
	Part d'électricité d'origine renouvelable dans la consommation totale de l'entreprise	81%	69 %
Réduire l'impact carbone de notre activité	Emission de CO2 par collaborateur	7.86 TeqCO2/ETP	8.18 TeqCO2/ETP

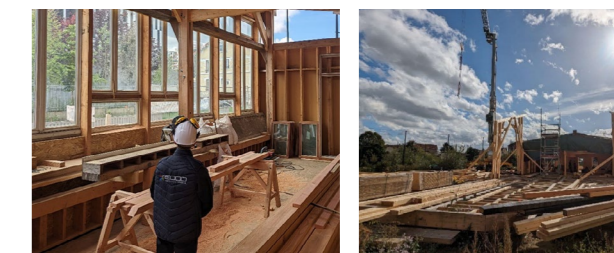
### ■ MANIFESTE POUR L'ADAPTATION SYSTÉMATIQUE DU BÂTI AUX VAGUES DE CHALEURS



En octobre 2024, EODD s'est associé à ses confrères experts des questions environnementales et énergétiques dans le bâti pour publier un « Manifeste pour l'adaptation systématique du bâti aux vagues de chaleur ». En effet, les questions de confort estival dans le neuf ou la rénovation sont de plus en plus contraignantes et certains bâtiments peuvent créer des conditions inconfortables voire devenir inutilisables. Ce manifeste vise à mettre en avant des solutions techniques concrètes pour répondre à l'enjeu de ces « bouilloires énergétiques ».

### ■ MAISON DE L'ENVIRONNEMENT D'EPINAY-SUR-SEINE : MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET BAS CARBONE

EODD accompagne la commune d'Épinay-sur-Seine dans ce projet d'une construction bois, terre et paille osant ainsi le zéro béton, la ventilation naturelle et le réemploi. Le projet a pu prendre forme grâce à des techniques ambitieuses : un plancher bas bois sur lequel repose une charpente en bois, un bardage en tavaillons de châtaignier, un vitrage en réemploi, un mur masse en pisé, une cheminée solaire, des essais d'enduit terre sur mur paille et de Brique de Terre Comprimée (BTC).



### ■ RÉNOVATION DE LA PISCINE JEAN CLÉMENT D'AVIGNON

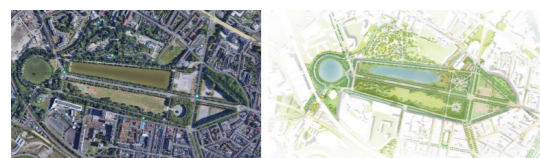
Dans le cadre d'un marché global de performance, la ville d'Avignon a fait le choix de la rénovation de 4 de ses 5 piscines municipales. EODD apporte son expertise environnementale et réalise les calculs d'engagement énergétique. La première piscine ayant pu être rénovée est celle de Jean Clément qui a bénéficié du remplacement de sa chaudière à gaz par une chaudière à très haut rendement, de la mise en place d'une centrale de traitement d'air performante et de panneaux solaires thermiques en toiture participant au préchauffage de l'eau sanitaire et au chauffage du bassin.

## 5.3 Protéger les fonctionnalités et la richesse écologiques, maintenir les services écosystémiques

### RÉSULTATS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS	RÉALISÉ 2023	RÉALISÉ 2024
Contribuer à la conservation des espaces naturels	Taux d'augmentation de l'imperméabilisation des sols sur les sites en extension urbaine	61%	13%
	Taux d'augmentation de l'imperméabilisation des sols sur les sites en reconversion	-10%	21%
	Surface d'espaces naturels avec plan de gestion intégrant la biodiversité	2 ha	1559 ha
Contribuer à la renaturation des espaces	Surface d'espaces renaturés et de compensation environnementale	2 ha	71 ha
Faire reconnaître la qualité environnementale et écologique de nos prestations	Nombre de projets à l'échelle du quartier certifiés, labellisés, en démarche intégrant la prise en compte de la biodiversité	5 projets	3 projets

### ■ RÉHABILITATION DU PARC DE LA HOTOIE À AMIENS



En plein cœur urbain, le parc de La Hotoie est l'un des plus anciens de la ville. La volonté de la métropole et de la ville est de remettre en valeur ce site historique et de valoriser son potentiel comme lieu de détente, d'activités, d'événementiel, de rafraîchissement et de biodiversité en ville.

EODD contribue à optimiser la valeur écologique et environnementale du projet par : la valorisation des plans d'eaux, bassins et cours d'eau au sein du parc (berges végétalisées, pontons, jardins filtrants), la conciliation des usages avec le potentiel de biodiversité, la réhabilitation de la fonctionnalité des sols comme supports de services écosystémiques et pour améliorer la longévité du patrimoine végétalisé, la diversification des milieux et de la richesse végétale pour la résilience des aménagements et l'accueil de la faune et enfin la conformité réglementaire et la mise en œuvre de la démarche Eviter Réduire Compenser (ERC).

### ■ EODD RENFORCE SON EXPERTISE EN SOLS VIVANTS

Les sols sont encore trop souvent considérés comme simple support de construction ou d'activités dans le développement de la ville et de ses infrastructures. Ils revêtent pourtant une importance clé pour les écosystèmes en exerçant de nombreuses fonctions écologiques : régulation du cycle de l'eau, production végétale, stockage de carbone ou encore réservoir de biodiversité.

Fin 2024, EODD a annoncé l'acquisition de Sol&Co fondée en 2019 par cinq docteurs en sciences du sol et urbanisme avec pour objectif la préservation et la régénération des fonctions écologiques des sols (habitats et biodiversité, fertilité, infiltration de l'eau, stockage de carbone, etc...).



### ■ GÉNIE ÉCOLOGIQUE : RESTAURATION ET RENATURATION DE COURS D'EAU



EODD réalise la maîtrise d'œuvre des travaux en génie écologique dans le cadre de l'opération de renaturation du cours d'eau le Sambalou et de la zone humide de Riopaille (43) afin de redonner vie à un linéaire de 1000 mètres de cours d'eau, diminuer le risque d'inondation et mettre en valeur ce paysage naturel par un aménagement adapté à la promenade.

EODD intervient également en tant que maître d'œuvre dans le cadre des travaux de la Dore aval à Pont-de-Dore (63) afin de renaturer un site impacté par un ancien barrage mobile construit en 1968. Différentes techniques liées au génie écologique, au génie civil et au terrassement sont mobilisées : épis en blocs libres, techniques végétales, couches de branches à rejet, lits de plants et plançons, fascines de saules, végétalisation dense à l'aide d'essences diverses, gestion différenciée de la renouée du Japon, réinjection des sédiments extraits dans la Dore en aval immédiat de la zone de chantier, etc.

## 5.4 Agir efficacement pour le bien-être commun et la qualité de vie au travail

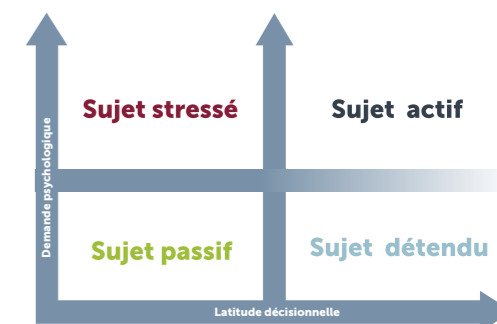
### RÉSULTATS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS	RÉALISÉ 2023	RÉALISÉ 2024
Soutenir les projets d'intérêt général et accompagner les démarches à impact social et environnemental positif	Dons financiers réalisés au titre du mécénat et sponsoring	15 000 €	22 200 €
	Dons en nature dans des actions de mécénat de compétences	246 heures	584 heures
Améliorer les conditions de travail dans le cadre de nos activités auprès de collectivités	Nombre d'agents de collectivités dont les conditions de travail ont été améliorées grâce à la mission "Optimisation Collective" d'EODD	185 agents	0 agent
Apporter des conditions de travail participant au bien être des salariés	Taux de satisfaction à l'enquête sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail	81%	N/A (enquête bisannuelle)
Assurer une formation continue de qualité aux collaborateurs	Temps moyen de formation par collaborateur	26 heures	24 heures
Promouvoir l'égalité professionnelle	Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	94/100	94/100

### ■ DIAGNOSTIC RPS (RISQUES PSYCHO-SOCIAUX)

En 2024, EODD a décidé de lancer un diagnostic RPS à l'échelle de l'entreprise. Le dernier datait de 2015 et avait été élaboré en partenariat avec les services de santé au travail et les élus du CSE. Il avait donné lieu à un plan d'actions et un guide de prévention des RPS. Avec l'évolution de l'organisation, il a semblé indispensable de remettre à plat ce diagnostic et de relancer une initiative globale en étant accompagné d'une psychologue du travail référencée par la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail).

Pour mener ce projet, un comité de pilotage (COFIL) RPS a été créé, incluant des membres du CSE et des salariés afin de disposer d'une représentativité des agences et fonctions. L'ensemble des collaborateurs a passé un test d'évaluation des facteurs psychosociaux au travail et un échantillon représentatif d'un quart des salariés a bénéficié d'un entretien individuel avec la psychologue du travail dans le cadre d'un questionnaire établi par le COFIL. Cette première phase cruciale a été finalisée fin 2024 et le début d'année 2025 a donné lieu à des restitutions à l'ensemble des salariés et à la création d'un nouveau plan d'actions adapté.



### ■ CONVENTION 2024

Créer du lien, c'est aussi une des ambitions d'EODD pour ses équipes. C'est pourquoi, tous les deux ans, une convention réunit tous les salariés dans un lieu permettant réflexions, concertations, échanges, sorties découvertes, activités sportives, cohésion et moments de vie en tout genre. En 2024, c'est au cœur de l'Ardèche méridionale que les quelques 230 collaborateurs se sont rassemblés pour vivre des moments forts et fédérateurs.

### ■ SCIENCES, UN MÉTIER DE FEMMES



EODD a participé à la 8<sup>ème</sup> édition de l'initiative « Sciences, un métier de femmes » à l'ENS Lyon organisée par l'association Femmes & Sciences, le LabEx ASLAN et les laboratoires CNRS ICAR et CRAL. Cette journée à destination de près de 500 lycéennes de l'académie de Lyon vise, entre autres, à accompagner les étudiantes pour les aider à définir leur projet professionnel. A cette occasion, Valentine LALOUM, chargée d'études, est intervenue en tant que marraine afin de présenter son parcours et son expertise d'ingénieure spécialisée en performance énergétique et décarbonation.

## 5.5 Pratiquer l'intelligence collective et développer l'innovation au service de notre raison d'être

### RÉSULTATS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS	RÉALISÉ 2022	RÉALISÉ 2023
Innover pour des solutions plus performantes	Part du temps de travail investi en R&D et innovation	3%	6%
Élaborer des solutions applicables et adaptées aux enjeux	Nombre de projets R&D mis en application (publication / communication)	6 projets	7 projets
	Part des projets en sites et sols pollués avec plan de gestion	3.9%	5.3%
	Nombre d'outils développés et déployés	2 outils	9 outils
Assurer un cadre propice à la recherche et à l'innovation	Temps moyen passé par collaborateur au service de l'intelligence collective	9.7 jours / ETP	13.8 jours / ETP

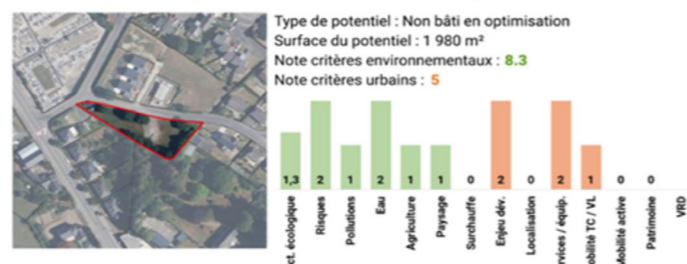
### ■ DÉVELOPPEMENT D'OUTILS POUR LA MISE EN APPLICATION DU ZAN

L'objectif de "Zéro Artificialisation Nette" vise à limiter la consommation de terres agricoles, naturelles ou forestières pour le développement urbain, en compensant toute artificialisation par des actions de renaturation ou de compensation à l'horizon 2050. Les équipes EODD se sont attachées à définir une méthodologie à la croisée des sujets d'urbanisme, d'aménagement et d'environnement ainsi que des outils adéquats pour accompagner les territoires dans la mise en œuvre de cette stratégie.

Elles ont donc :

- Défini une méthodologie à l'échelle du territoire permettant de définir la valeur environnementale du foncier.
- Créé un outil de scoring environnemental permettant de qualifier les gisements fonciers d'un territoire.
- Etabli une méthodologie pour la définition des zones préférentielles de renaturation en lien avec les enjeux environnementaux du territoire.

#### Favorable au renouvellement urbain ou à la compensation



### ■ NATURE EN VILLE

Dans un contexte global d'érosion de la biodiversité, en partie due à l'artificialisation des territoires, EODD s'est interrogé sur la réappropriation de la faune et de la flore dans un contexte urbain.

Ces travaux de recherche pluriannuels ont pour objectif de requestionner les paramètres urbanistiques (formes urbaines, coefficients) qui influencent la biodiversité à l'échelle du quartier, comme la richesse spécifique (nombre d'espèces). Il s'agit notamment d'identifier les habitats qui porteraient le plus de biodiversité et d'orienter les principes d'aménagement à développer.



Image d'illustration du Rousserolle effarvate observé dans le nord du jardin aquatique Jean Couty (Lyon Confluence) - Crédit photo : Jean-Baptiste Martineau

Les travaux s'effectuent sur plusieurs métropoles afin d'augmenter la variabilité de quartiers et leur paramètres urbains associés. A ce jour, EODD a enrichi ses données sur le cortège floristique dans le quartier Confluence à Lyon et dans un quartier en mutation à Goussainville, sur les oiseaux rupestres de la ZAC des Alagniers ou encore sur les espèces patrimoniales floristiques au sein de l'Arboretum à Nanterre.

Les premières conclusions permettent de mettre en évidence la création de milieux aquatiques comme source de diversification des habitats et de la richesse écologique, permettant une colonisation rapide de ces habitats. L'étude a montré également que des espèces peuvent se développer sur des sols urbains pauvres et qu'une adaptation de la palette végétale pourrait suffire sans amendement et donc sans coût économique associé.

## 6.

## Perspectives 2025



### DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU PLAN D' ACTIONS RPS

L'année 2024 a été marquée par un investissement fort des collaborateurs pour permettre l'identification des facteurs de risques psychosociaux. L'année 2025 correspondra au lancement et au suivi des actions ayant pour objectif de réduire ces risques et d'améliorer la qualité de vie au travail de l'ensemble des salariés.



### EXPÉRIMENTATION DU PROCESSUS DE GO/NO GO CONFORMITÉ À LA RAISON D'ÊTRE ET D'AGIR

Un travail collectif a permis de définir un premier cadre d'expérimentation de ce concept. L'objectif 2025 sera d'utiliser, en conditions réelles, ce nouvel outil d'aide à la décision et de bénéficier de retours d'expérience. L'organisation pourra ainsi le faire évoluer afin de répondre au mieux à l'ambition initiale : s'assurer de l'adéquation entre ses activités et sa raison d'être.



### EODD ACADEMIE (EXTERNE)

Depuis de nombreuses années, EODD est organisme de formation. Son objectif en 2025 est d'obtenir la certification QUALIOP1 lui permettant de déployer en 2026 son offre externe de formation afin de transmettre, avec pédagogie, son expertise sur les thématiques environnementales. EODD proposera dans ce cadre des formations adaptées aux enjeux, dispensées par ses experts de la transformation écologique.



### RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE MÉCÉNAT

Pour valoriser l'investissement des salariés dans des causes sociétales, EODD fait le choix de développer ses actions de mécénat. Les collaborateurs peuvent désormais soumettre, grâce à un formulaire en ligne, des propositions de projets à soutenir financièrement, voire à soutenir avec du temps (mécénat de compétences) pour s'impliquer dans des initiatives à impact positif.

# Conclusion et avis du Comité de mission

Le Comité de mission souligne la structuration de sa jeune démarche et la capacité d'EODD à s'ouvrir ainsi vers l'extérieur avec notamment des indicateurs et concepts permettant d'évaluer son impact.

## 1 LE CHOIX DES INDICATEURS PERMETTANT D'ÉVALUER LA MISSION

2024 permet la première comparaison des indicateurs définis en année N-1. L'évolution est globalement positive bien que certains indicateurs soient en recul.

- Les indicateurs sélectionnés permettent en grande partie de suivre les objectifs statutaires et la mission. Le Comité questionne toutefois certains indicateurs qui sont des indicateurs de croissance plutôt que de performance ou qui ne sont pas assez représentatifs de l'ensemble des activités d'EODD.
- Il conviendra, et ce sur avis de l'Organisme Tiers Indépendant, de revoir le nombre d'indicateurs pour ne conserver que les plus pertinents et représentatifs. Le Comité de mission recommande également d'impliquer les salariés dans ce processus de simplification et d'optimisation.
- Le Comité de mission relève également que certains indicateurs ont connu des baisses significatives. Il retient toutefois que des actions sont déjà initiées (par exemple : projet EODD Académie) ou encore que cela relève de la non-pertinence de l'indicateur initialement défini.

### Liste non exhaustive des indicateurs à questionner :

- Nombre de jours (offres et productions) passés sur projets : objectif de croissance et non de performance.
- Énergie électrique consommée par collaborateur EODD : privilégier un indicateur comprenant toutes les énergies tel que l'indicateur déjà existant « Emission de CO2 par collaborateur ».
- Nombre de projets à l'échelle du quartier certifiés / labellisés / en démarche intégrant la prise en compte de la biodiversité : indicateur peu représentatif de l'activité de l'entreprise.
- Nombre d'agents de collectivités dont les conditions de travail ont été améliorées grâce à la mission "Optimisation Collecte" : indicateur peu représentatif de l'activité de l'entreprise.

### Liste non exhaustive des indicateurs à clarifier :

- Taux d'augmentation de l'imperméabilisation des sols sur les sites en extension urbaine / en reconversion : remplacer l'intitulé de cet indicateur par souci de clarté. Envisager l'utilisation du pourcentage de pleine terre.

## 2 GO / NO GO ET IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES (EPI)

Le Comité de mission félicite EODD pour la structuration de sa démarche de GO / NO GO ainsi que la mise en place d'un concept d'évaluation de l'impact de ses missions, et ce dans le cadre d'une réflexion collective. Il a conscience de la difficulté à établir ce type de méthodologie et comprend la nécessité d'une phase de test. Pour la suite, il semble primordial d'embarquer les collaborateurs dans la mise en place et de les accompagner avec pédagogie afin que ces outils puissent déployer tout leur potentiel.

Pour poursuivre sa mission, le Comité souhaite bénéficier d'un premier retour d'expérience à mi-année (septembre) ainsi que d'une étude de cas présentée par un responsable de projets afin de mieux appréhender le fonctionnement de ce nouveau concept avec une vision technique.

## 3 ARTICULATION MISSION / DÉMARCHE RSE ET RÔLE DU COMITÉ

Le Comité de mission se questionne sur la complémentarité entre la mission et la démarche RSE au sein de l'entreprise et préconise de renforcer l'articulation entre les deux.

Il soulève aussi la nécessité de clarifier son rôle, ses responsabilités et moyens pour pouvoir mieux suivre la démarche et la rendre plus visible auprès des collaborateurs.

En conclusion, il existe une marge de progression de la part d'EODD dans la structuration de la démarche pour mener à bien sa mission. Il est aussi essentiel de rappeler le contexte politique et mondial dans lequel s'inscrivent aujourd'hui les problématiques environnementales. Il sera vital pour EODD de tenir bon dans sa mission, de garder le cap en s'assurant de sa capacité à porter la dynamique et de s'affirmer dans un monde où les questions environnementales rencontrent le risque de devenir marginales.

### Les membres du comité de mission

Saliha BENHARRAT, Renan BOSSARD, Stéphanie BOURRACHOT, Marc KASZYNSKI, Alexandra MATHIOLON, Jean-Louis MOREL, Marine TOANEN

**AVIS DE VERIFICATION**  
**SUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS STATUTAIRES**  
**DE LA SOCIETE A MISSION EODD INGENIEURS CONSEILS**

A l'Assemblée Générale

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de tierce partie, accrédité par le COFRAC sous le n°3-1915 (portée d'accréditation disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur l'exécution des objectifs statutaires constitutifs de la mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après les « Objectifs »), présentée dans le rapport annuel de mission de la société EODD (ci-après la « Société »), édition 2023 (ci-après le « Rapport »), en application des dispositions légales et réglementaires de l'article L. 210-10 du Code de Commerce.

RESPONSABILITE DE L'ENTITE

Il appartient au Comité de mission de EODD d'établir un rapport annuel de mission joint au rapport de gestion, visé par les dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, transmis à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société. Les informations liées à l'exécution des Objectifs sont constituées en s'appuyant sur les procédures de EODD (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans notre avis.

INDEPENDANCE ET CONTROLE QUALITE

Notre indépendance est définie par textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession d'avocats, ainsi que les dispositions prévues dans la norme ISO 17029. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITE DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

Conformément au décret n°2020-1 du 2 janvier 2020, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur l'exécution par la Société des Objectifs constitutifs de la mission sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

NATURE ET ETENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à l'arrêté du 27 mai 2021 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et à notre programme de vérification de l'exécution des objectifs statutaires d'une société à mission.

Nous avons pris connaissance de l'activité de EODD sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être et des enjeux principaux attachés à son activité.

Notre avis est rendu notamment au regard :

- de l'analyse des documents établis par la société EODD pour rendre compte du respect de ses Objectifs : raison d'être, Objectifs, Rapport, compte-rendus des réunions du Comité de mission... ;
- d'interviews de salariés et membres du Comité de mission.

Nous nous sommes enquis :

- auprès de membres du Comité de mission, de l'appréciation par ledit Comité de l'exécution des Objectifs ;
- auprès de la direction générale, des moyens techniques, financiers et humains mobilisés pour l'exécution des Objectifs permettant ainsi d'apprécier l'adéquation de ces moyens.

Nous avons vérifié :

- que les Objectifs couvrent le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;
- l'existence d'objectifs opérationnels et/ou d'indicateurs clé de suivi ou de mesure des résultats atteints par la société EODD pour chaque objectif statutaire.

Nous avons mis en œuvre sur les objectifs opérationnels ou indicateurs clé de suivi ou de mesure des résultats atteints :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.

Nous avons apprécié :

- le caractère approprié de la raison d'être de la société EODD « *Convaincre, concevoir et déployer des solutions à haute valeur environnementale et sociale pour aujourd'hui et pour*

*demain* » et de ses Objectifs, au regard de son activité et des enjeux principalement sociaux associée à cette activité ;

- le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des résultats mentionnés dans le Rapport ;
- le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
- le processus de collecte des données mobilisées pour renseigner les objectifs opérationnels ou indicateurs clé de suivi ou de mesure des résultats atteints ;
- l'adéquation des moyens affectés à l'exécution des Objectifs ;
- l'atteinte des Objectifs : le détail de notre appréciation pour chaque Objectif est présenté en Annexe 1.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative ne peut être totalement éliminé.

Il est précisé que les informations liées à l'exécution des Objectifs peuvent être de nature hypothétique, extrapolée ou historique. Les informations peuvent comporter une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et / ou estimations retenues pour leur établissement.

#### MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de deux (2) personnes et se sont déroulés entre le 27 mars 2024 et le 13 mai 2024. Nous avons mené 10 entretiens avec les personnes responsable de la préparation du Rapport.

#### **CONCLUSION**

Sur la base des procédures mises en œuvre décrites ci-dessus et des éléments collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission de la société EODD, le respect de ses objectifs statutaires.

Il est conclu que la société EODD respecte chacun des objectifs statutaires qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité.

#### Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous soulignons :

- l'engagement fort de la direction et des salariés entendus, et notamment de l'équipe pilote, dans l'atteinte des Objectifs ;
- l'implication réelle des membres du Comité de mission ;
- les réflexions menées par le Comité de mission et la gouvernance pour faire de EODD un acteur de transition environnementale engagé le plus en amont possible.

Paris, le 15 mai 2024

L'organisme tiers indépendant DS AVOCATS

Yvon MARTINET, Associé et Responsable Qualité

## **ANNEXE 1 – APPRECIATION DETAILLEE DE CHAQUE OBJECTIFS**

### **Objectif 1 - Eclairer les décideurs sur la compréhension des enjeux environnementaux pour accélérer la transition écologique**

Cet objectif statutaire décliné en trois (3) objectifs opérationnels, avec quatre (4) indicateurs principalement quantitatifs, est au cœur de la raison d'être de EODD

### **Objectif 2 - Préserver toutes les ressources dans une démarche de sobriété et d'économie circulaire**

Cet objectif statutaire décliné en cinq (5) objectifs opérationnels, avec sept (7) indicateurs quantitatifs et qualitatifs permet d'apprécier concrètement l'implication d'EODD dans la mise en œuvre de sa raison d'être, en particulier sur le métier de la construction

### **Objectif 3 - Protéger les fonctionnalités et la richesse écologiques, maintenir les services écosystémiques**

Cet objectif statutaire décliné en trois (3) objectifs opérationnels, avec cinq (5) indicateurs principalement qualitatifs, porte un regard particulier sur le métier de l'aménagement.

### **Objectif 4 - Agir efficacement pour le bien-être commun et la qualité de vie au travail**

Cet objectif statutaire décliné en cinq (5) objectifs opérationnels, avec six (6) indicateurs quantitatifs et qualitatifs, vise aussi bien la QVT interne à EODD que celle des tiers avec lesquels EODD est amené à travailler.

### **Objectif 5 - Pratiquer l'intelligence collective et développer l'innovation au service de notre raison d'être**

Cet objectif statutaire décliné en trois (3) objectifs opérationnels, avec cinq (5) indicateurs principalement quantitatifs, met en exergue l'aspect multi métiers d'EODD, et l'implication dans l'innovation croisée de tous.